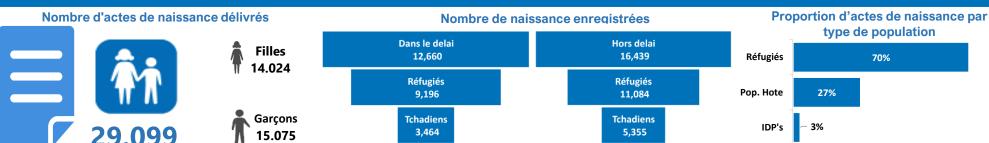




Dans le cadre de son mandat de prévention et lutte contre l'apatridie, le Haut-Commissariat des Nations Unies (UNHCR) accompagne les actions de la République du Tchad à travers le projet d'appui à l'état-civil et prévention de l'apatridie qui est mené en collaboration avec la Direction des affaires politiques et de l'état-civil (DAPEC). Ce projet a pour objectif de soutenir les centres d'état-civil des régions de l'Est, du Sud et du Lac pour assurer l'accès à la documentation civile pour les enfants réfugiés, autochtones, retournés et déplacés internes.







## Faits saillants:

- Le financement de 200 registres de naissance et 200 cahiers journaux pour la poursuite des activités au 2nd semestre
- La rencontre entre la Représentante adjointe et le Directeur Général de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANATS)
- La réunion multipartenaires initiée par l'ANATS avec les agences du SNU (UNHCR, UNICEF et PNUD) pour mutualiser les actions et les ressources visant à moderniser le système d'état-civil au Tchad

## **Contraintes majeures:**

- Le financement annuel des activités ne permet pas de couvrir toutes les zones d'installation des réfugiés notamment le Mayo Kebbi-Est, Kouchaguine-Moura ou les régions frontalières
- Absence de délivrance d'acte de naissance aux enfants réfugiés dans la région du Salamat en Août et Septembre
- L'accès à la documentation pour les retournés reste non résolue et expose les enfants au risque d'apatridie.

